

CHU BORDEAUX



Directeur général : Alain HERIAUD

Président de la CME : Gérard JANVIER

Doyen : Josy REIFFERS

Site internet : www.chu-bordeaux.fr

Adresse : 12, rue Dubernat - 33404 Talence Cedex

☎ 05.56.79.53.00

Fax : 05.56.79.60.26

Contact presse : Hélène QUANCARD-MIEL

☎ 05.56.79.60.97 - Fax : 05.56.79.48.85

E-mail : helene.quancard-miel@chu-bordeaux.fr

◆ L'Aquitaine

- Une densité de population assez faible, avec des contrastes très marqués entre des zones de peuplement denses le long des fleuves et autour des centres urbains et des zones de peuplement très faibles (nord et centre des Landes et nord de la Dordogne)
- Un secteur rural très important : le quatrième rang national
- Un afflux touristique estival sur les côtes mais également dans l'intérieur de la région
- Un vieillissement notable de la population, notamment dans les zones les moins peuplées.

L'Aquitaine présente une situation économique et sociale plus dégradée que la moyenne nationale, les obstacles économiques et sociaux retardent et limitent le recours et l'accès aux soins.

Ces caractéristiques géodémographiques doivent être prises en compte dans la répartition de l'offre de soins sur le territoire, afin de concilier l'accessibilité géographique et la garantie de la qualité et de la sécurité des soins.

Les maladies cardio-vasculaires sont la première cause de mortalité en Aquitaine et le cancer la seconde.

☛ Le CHU dans le système sanitaire régional

Au niveau régional, les moyens dont dispose le CHU de Bordeaux en font l'établissement siège du pôle hospitalier de niveau 3, de la région aquitaine, défini comme "un niveau qui propose une offre de soins hautement spécialisée et diversifiée qui doit exister au niveau de la métropole régionale et accessible dans un délai de deux heures".

Les priorités de santé publiques prises en compte par le CHU de Bordeaux dans les années à venir sont :

- la prise en charge de la douleur et le développement des soins palliatifs, mais également les pathologies cardio-vasculaires, les adolescents, les personnes dépendantes de substances.

Le travail en réseau et la coopération entre établissements de soins est encouragée, notamment en ce qui concerne :

- la prise en charge des personnes âgées, les personnes démunies, la co-utilisation des équipements lourds, la cancérologie.

Projet d'établissement

Le projet d'établissement actualisé du CHU de Bordeaux a été adopté par les instances en juin 1998 et approuvé par l'ARH en janvier 1999. Il comprend plusieurs volets :

- le projet médical (regroupements fonctionnels et géographiques, spécialisation des sites et pôles d'excellence et de référence, volonté d'effets restructurants, politique de coopération et de réseau, actions de santé publique, recherche clinique),
- le projet de soins infirmiers (prise en charge globale des soins centrés sur le malade, accueil et séjour des patients, démarche qualité recherche en soins infirmiers),
- le projet social (G.P.E.C., amélioration de la relation au travail, formation et promotion professionnelles)

- la gestion et le management internes (gestion déconcentrée et participative, budgets de structure, valorisation des hommes et des compétences, amélioration des procédures de gestion),
- la gestion de l'information (schéma directeur du système d'information),
- les droits des patients (information, évaluation régulière de la satisfaction, conciliation médicale, représentation et expression des usagers),
- l'évaluation et l'accréditation (sécurité, conformité vigilance, gestion des risques, qualité), et la coopération sanitaire.

◆ **Dernières inaugurations**

Le groupe hospitalier Pellegrin s'est doté, en février 1999, de deux nouveaux appareils d'Imagerie par résonance magnétique (IRM).

Les nouveaux locaux du service de dermatologie du Professeur TAIEB ont été inaugurés le 21 septembre 1999 à l'hôpital Saint-André.

Le 1^{er} février 2000, a été inauguré le centre d'accueil en urgence des victimes d'agression, Dr GROMB - groupe hospitalier Pellegrin.

Le 26 juin 2000 s'est déroulée la cérémonie d'inauguration pour l'ouverture de la consultation en addictologie et psychopathologie dans le sport (CAPS), Dr SIMON - groupe hospitalier Saint-André.

◆ **Grands projets**

Issus de son projet d'établissement, les principaux projets du CHU de Bordeaux sont retracés dans le **Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens** (CPOM), signé entre le CHU et l'ARH le 19 juin 2000. Dans ce cadre, on citera la construction d'un pôle "Tête et cou" regroupant les disciplines ORL, ophtalmologie, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie plastique et brûlés, la construction d'un pôle de néphrologie-hémodialyse, la rénovation de la maternité, la restructuration des urgences, des soins intensifs et de la réanimation de l'hôpital cardiologique, le renforcement et l'enrichissement du pôle de médecine gériatrique (hôpital de jour, unités de soins pour personnes âgées démentes, géronto-psychiatrie, travail en réseau avec les autres établissements et la médecine de ville, urgences), la réorganisation des secteurs d'urgence et de réanimation et le développement de l'hospitalisation de jour.

Organisation

Sites hospitaliers : 3

Départements : 7 (pédiatrie médicale, gériatrie, 4 anesthésie réanimation)

Services cliniques et médico-techniques : 89 (biologie, radiologie, pharmacie)

Fédérations : 8

- oncologie du CHU
- hépato-gastroentérologie médico-chirurgicale de l'hôpital Saint-André
- hépato-gastroentérologie médico-chirurgicale du groupe hospitalier Sud
- médecine interne, maladies infectieuses et pathologies tropicales de l'hôpital Saint-André
- maladies infectieuses de l'hôpital Pellegrin
- imagerie de l'hôpital Pellegrin
- neurosciences cliniques du CHU
- médico-chirurgicale de cardiologie du CHU

Les fédérations et départements répondent à une politique de regroupements fonctionnels et/ou géographiques des disciplines dans des thématiques communes, avec leurs plateaux techniques correspondants. Ces nouvelles entités adoptent un mode de gestion déconcentrée et participative avec la mise en place des budgets de structure et la contractualisation interne des objectifs et des moyens.

Urgences

Le S.A.U du CHU de Bordeaux comporte 4 secteurs de prise en charge des urgences localisés dans 3 groupes hospitaliers distincts :

- le groupe hospitalier Pellegrin dispose de 2 structures : l'unité des urgences pédiatriques médico-chirurgicales intégrée à l'hôpital des enfants et le Département des urgences chirurgicales adultes rattaché au Tripode
- le groupe hospitalier Saint André assure la prise en charge des urgences médicales au sein d'un service incluant également une unité d'hospitalisation de courte durée
- le groupe hospitalier sud intègre au sein de l'hôpital Haut-Lévêque une unité d'urgences cardiologiques dont la structuration est inscrite au Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens validé en Juin 2000.

◆ **Budget**

☛ **Compte administratif 1999** : 4 062 530 367,25 F - 619 328 761 €

Budget général : 3 995 897 434,79 F - 609 170 636 €

Dotation non affectée : 436 006,75 F - 66 468 €

Unités de long séjour : 52 197 431,02 F - 7 957 447 €

Maison de retraite : 11 503 523,86 F - 1 753 700 €

C.A.M.S.P : 2 495 970,83 F - 380 508 €

☛ **Budget total 2000** : 3 834 481 658,42 F - 584 562 960 €

Budget général : 3 764 366 179,00 F - 573 873 924 €

Dotation non affectée : 563 625,00 F - 85 924 €

Long séjour : 54 806 155,00 F - 8 355 144 €

Maison de retraite : 12 214 785,00 F - 1 862 131 €

C.A.M.S.P : 2 530 914,42 F - 385 835 €

☛ **Taux d'évolution du budget 2000 par rapport à 1999** : -5,61%

☛ **Les 4 groupes de dépenses en % du budget 2000** :

Groupe 1 : 70,24 %

Groupe 2 : 16,28 %

Groupe 3 : 8,91 %

Groupe 4 : 4,58 %

☛ **Investissements pour l'année 2000** :

Equipements et travaux : 184 451 000 F - 28 119 373 €

☛ **Investissements prévus en 2001** :

Equipements et travaux : 220 000 000 F - 33 538 783 €

☛ **Mandatements aux fournisseurs de biens et de services prévus en 2000 au 31/12/2000**

Groupe 2 + groupe 3 exploit. : 955 231 744,00 F - 145 624 140 €

Dépenses d'investissement : 284 200 000,00 F - 43 326 010 €

Total : 1 239 431 744,00 F - 188 950 151 €

☛ **Mandatements en 1999**

Dépenses d'exploitation : 1 162 772 241,63 F - 177 263 485 €

Dépenses d'investissement : 194 590 688,52 F - 29 665 159 €

Total : 1 357 362 930,15 F - 206 928 644 €

Taux d'évolution par rapport à 1999 : -8,69%

◆ **Effectif**

Personnel médical (99) : 1 749, équivalent temps plein : 1 057,30

dont 160 PU-HP, équivalent temps plein : 82,5

Personnel non médical

Equivalent temps plein du personnel non médical (théorique) : 8 656,20

Individus uniquement paramédicaux : 6 425

Nouvelles fonctions créées depuis 5 ans :

- ingénieur qualitatif
- conseiller en sécurité des personnes et des biens
- méthodologiste pour la recherche

◆ **Capacité**

☛ **Lits et variation :**

1990 : 3 708 lits

1995 : 3 490 lits

2000 : 3 510 lits soit une baisse de 198 lits (-5,3%) par rapport à 1990

☛ **Places et variation :**

1990 : 78

1995 : 118

2000 : 135 soit une augmentation de 57 places (+73%) par rapport à 1990

◆ **Equipements High Tech**

- IRM : 3
- scanographes : 4
- accélérateurs de particules : 2
- gamma-caméras : 7
- appareils de Circulation sanguine Extra Corporelle (CEC) : 5
- lithotriporteur : 1
- appareils d'angiographie numérisée : 8
- caissons hyperbares : 2
- générateurs de dialyse : 32

◆ **Qualité/Accréditation**

☛ **La politique qualité**

Le CHU a initié une politique d'amélioration continue de la qualité prenant en compte la préparation à l'accréditation. Elle repose sur le développement d'un réseau de référents qualité qui permettra de pérenniser les actions entreprises. Les objectifs stratégiques ont été formalisés dans un document validé par les instances.

Une démarche est en cours pour une certification de la blanchisserie en 2002.

Une première visite ANAES sur le site de Saint-André est envisagée pour début 2001.

☛ **Plaintes et réclamations**

En ce qui concerne le groupe hospitalier Pellegrin, 692 demandes ou réclamations ont été enregistrées en 1999, mais qui ne sont pas toutes des "plaintes". Ce décompte n'est pas réalisé pour le groupe hospitalier Saint-André ni pour le grou-

pe hospitalier Sud. La conciliation traite chaque année 110 dossiers (pour les trois sites). Seuls 19 recours gracieux ont été comptabilisés en 1999.

Enfin, les “plaintes-réclamations” ne concernent pas exclusivement les patients hospitalisés mais également les consultants.

◆ **Lutte contre les infections nosocomiales**

La politique de lutte contre les infections nosocomiales repose sur 4 objectifs inscrits dans le contrat d'objectifs et de moyens :

- Renforcer l'observance des règles d'hygiène de base dont la maîtrise de la diffusion des BMR ;
- Assurer le recueil de données épidémiologiques des infections nosocomiales ;
- Maîtriser la production des fluides ;
- Mettre en place, former et suivre des correspondants hygiène dans les unités de soins.

◆ **Coopération inter-établissements**

Le CHU est promoteur et acteur de la coopération régionale dans de nombreux domaines.

Il est ainsi membre du GRAHPA (Groupe de Réflexion et d'Animation des Hôpitaux Publics d'Aquitaine), instance créée à son initiative en 1995. Parmi les domaines couverts, les plus fréquemment rencontrés concernent des pathologies ou des populations ciblées (cancérologie, maladies infectieuses et immunitaires, maternité et périnatalité, enfance et adolescence, hématologie, insuffisance rénale chronique, douleurs, toxicomanie, alcoolologie, soins de suite et de réadaptation,...), les équipements (imagerie, laboratoires) ou encore des actions de formation, d'information, de conseil ou d'audit (pharmacie, hygiène hospitalière, biologie, génétique...).

Un grand nombre des actions de coopération engagées par le CHU ont pour objet de développer une prise en charge globale des patients au travers des réseaux et des filières de soins : cancérologie, hépatite C, HIV, hématologie, insuffisance rénale chronique, alcoolologie, toxicomanie, soins palliatifs, périnatalité, personnes âgées, traumatisés crâniens...

Le CHU est à l'initiative de la création en 2000 de la Communauté des Etablissements de santé de la métropole bordelaise qui regroupe 7 établissements.

GIP : 1 (GIP Synapse : système d'information)

Filières et réseaux : voir supra

Télémédecine : 1 (RIRHA : Réseau régional d'imagerie)

CES : voir supra

◆ Soins*, le CHU promoteur de santé

	1999	1998	évolution
Points ISA hospitalisation MCO (1)	204 679 689	206 247 799	-0,76 %*
GHM en MCO	571	569	-0,3 %
Entrées MCO	124 022	124 325	- 0,2%
DMS MCO	5,7 jours	5,7 jours	0
Consultations	458 781	458 497	+0,1 %
Passages aux urgences	100 128	96 126	+4,2 %
Séances	56 415	42 139	+33,9 %
Naissances	4 545	4 269	+6,4 %

* données 99

(1) données DRASS sans les points ISA des molécules anticancéreuses 1 213 624 en 1999

* remarque : comparaison non significative compte tenu des modifications intervenues dans l'échelle des coûts.

Greffes et nature des greffes	1998	1999
- cœur	10	9
- rein	66	75
- foie	26	31
- cœur poumons	12	11
- moelle	131	146

◆ Le CHU pôle de référence

En ce qui concerne la mission de recours du CHU, il est difficile d'être exhaustif. Toutefois, il est possible de mentionner :

- le service des brûlés
- les activités de greffes et transplantations d'organes et de tissus
- les maladies du sang (hémopathies malignes)
- l'hémophilie
- les troubles graves du rythme cardiaque (défibrillateurs implantables) et la chirurgie cardiaque
- les maladies neurologiques (Parkinson, épilepsie, etc.) et la neurostimulation cérébrale profonde
- les accidents cérébraux vasculaires en urgences (stroke unit)
- la neurochirurgie et la chirurgie du rachis
- la chirurgie de la main
- les maladies infectieuses et tropicales
- la réanimation pédiatrique
- la génétique clinique et biologique

◆ **Le C.H.U. de Bordeaux contribue au rayonnement international de la médecine française à travers ses pôles d'activités de notoriété internationale**

- cœur, poumons, vaisseaux, thrombose où se développent plus spécifiquement de nouvelles procédures d'électrophysiologie et stimulation cardiaque expérimentale, de nouvelles procédures d'imagerie, des outils biologiques, diagnostiques et thérapeutiques innovants,
- neurosciences cliniques avec une activité orientée vers la prise en charge des maladies neurodégénératives (Alzheimer, maladie de Parkinson et l'épilepsie), neurostimulation profonde, neuronavigation et angioplastie,
- maladies du sang
- transplantations d'organes et biologie des greffes.

Dans une logique transversale, le C.H.U. de Bordeaux s'est particulièrement investi sur les axes suivants :

- biomatériaux, suppléance fonctionnelle (substituts vasculaires bioartificiels, génie tissulaire)
- imagerie et explorations fonctionnelles.

Coopérations internationales

Notamment dans le domaine de la formation du personnel médical et non médical :

- le projet P.A.R.M.U. dans le cadre de l'anesthésie-réanimation pour les médecins et les infirmier(e)s dans la zone de l'Océan Indien, les Seychelles, l'île Maurice, Madagascar et le Mozambique, en lien avec le Ministère de la Coopération,
- formation de médecins spécialistes en anesthésie-réanimation en Asie du Sud-Est (Cambodge et Vietnam),
- mise en place d'un internat qualifiant en collaboration avec l'Université Victor Segalen Bordeaux II à Madagascar.

◆ **Recherche, le CHU force d'innovation**

Le potentiel d'innovations du C.H.U. de Bordeaux s'exprime dans des domaines qui contribuent par ailleurs à son rayonnement international et cités plus haut. A titre d'exemple, dans le domaine des neurosciences cliniques, l'émergence d'activités innovantes concerne, notamment :

- la stimulation cérébrale profonde dans le traitement des pathologies extrapyramidales,
- l'angioplastie carotidienne avec protection cérébrale.

Le C.H.U. de Bordeaux contribue également au développement de la thérapie cellulaire dans le domaine des greffes de cellules souches hématopoïétiques pour des malades atteints d'hémopathies malignes.

Plus récemment et au même titre que d'autres C.H.U. en France, est apparue une approche thérapeutique possible du traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge par thérapie photodynamique.

P.H.R.C. : De 1993, année de création du Programme Hospitalier de Recherche Clinique, à 2000 le C.H.U. de Bordeaux a mis en oeuvre 45 projets.

Etudes promues par le C.H.U. de Bordeaux : 31 au titre de l'année 1999.

Etudes menées en collaboration avec des laboratoires : 376 au titre de l'année 1999

Equipes labellisées :

- 4 Instituts fédératifs de recherche
- 10 Unités associées au C.N.R.S dont 6 Unités mixtes de recherche
- 9 Unités I.N.S.E.R.M.
- 2 Contrats jeunes formations (I.N.S.E.R.M.)
- 4 Laboratoires associés à l'I.N.R.A. (Institut national de la Recherche Agronomique)
- 14 équipes d'accueil en biologie médecine et santé reconnues par la Mission scientifique et technique du Ministère de l'Enseignement supérieur.

Participation à des recherches internationales :

environ 250 au titre de l'année 1999.

Publications dans Medline : 397 publications de Praticiens du C.H.U. de Bordeaux pour la période de Janvier à Juillet 2000.

◆ **Enseignement, le CHU carrefour de savoirs**

Internes : 421

Etudiants 5^{ème} et 6^{ème} année : 530

Numerus clausus 2001 : 218

1 478 élèves ont été formés en 1999 au sein des 13 instituts de formation du CHU.

ECOLES ET INSTITUTS DE FORMATION	EFFECTIF (élèves)
Ecole de sages-femmes	102
Ecole d'aide-soignante	58
Ecole d'infirmières de blocs opératoires	20
Ecole d'infirmières anesthésistes	50
Ecole de puériculture	29
Ecole d'auxiliaire puériculture	28
Institut de formation de manipulateurs en radiologie médicale	78
2 Instituts de formation - soins infirmiers	821
Institut de formation en ergothérapie	57
Institut de formation des kinésithérapeutes	110
Institut de formation pédicurie et podologie	89
Institut de formation des cadres de santé	36

◆ **Prévention/Education, le CHU conseil en santé**

S'agissant des orientations de santé publique, le contrat d'objectifs et de moyens du C.H.U. de Bordeaux comporte la mise en œuvre d'une politique de prévention dans les domaines suivants :

- l'amélioration de la santé de l'adolescent par la création d'un centre de consultation polyvalente d'évaluation et de soins,
- l'amélioration de la santé des détenus en développant une politique de prévention à partir de l'Unité de Consultations et de Soins Ambulatoires (UCSA),
- le développement de réseaux régionaux dans la prise en charge, des patients hémophiles, de la douleur et de l'Hépatite C,
- la prise en charge des personnes démunies et de la précarité, renforcement de la structure existante au Centre d'Albret avec la création d'une permanence d'accès aux soins de santé,
- les conduites addictives (alcoolisme, tabagisme, toxicomanie et dopage).

Structures d'accueil originales

- ouverture en octobre 1999 d'un centre d'accueil en urgence des victimes d'agression (CAUVA)
- ouverture en juillet 2000 d'une consultation d'addictologie et psychopathologie des sportifs (mise en œuvre d'une politique de prévention et d'approche sanitaire dans le cadre de la lutte contre le dopage),
- consultation de médecine interculturelle (population des migrants) mise en œuvre dans les disciplines de médecine interne et de gynécologie obstétrique,
- unité médico-psychologique pour adolescents et jeunes adultes - prise en charge des adolescents et jeunes adultes suicidants,
- unité de traitement de la douleur chronique dans le cadre de la politique de la douleur,
- Centre d'Albret, accueil et prise en charge des patients les plus démunis.

◆ **Le CHU pôle de solidarité**

Dispositifs de prise en charge des plus démunis :

- Modification des procédures de recueil d'information et de facturation pour les personnes dont la couverture sociale est, depuis le 01/01/2000, **la CMU**.
 - ⇒ Etroite collaboration entre le secteur des admissions, la direction des affaires financières et le service social.
 - ⇒ Rencontre et échanges avec la caisse primaire d'assurance maladie

Cellule d'accueil des patients étrangers :

- ⇒ Information sur les frais de séjour facturés préalablement au séjour.
- ⇒ Contacts établis avec l'aide médicale d'état.

- Ouverture d'une permanence d'accès aux soins (**PASS**) dans le service des urgences adultes du groupe Pellegrin depuis le 1er trimestre 2000.
- Implantation, à proximité du service d'urgence de l'hôpital saint - André du **Centre d'Albret**, destiné à assurer une assistance sociale aux personnes les plus démunies.

Associations de personnes malades ou handicapées présentes au CHU

Une vingtaine d'associations de malades et/ou de service aux malades ont signé, en 1999, une convention de partenariat avec le CHU de Bordeaux.

◆ **Le CHU ouvert sur la vie de la cité**

Le CHU de Bordeaux organise ou participe à de nombreuses actions culturelles (expositions, concerts, spectacles, lectures, interventions d'artistes...), s'associe également à certaines manifestations de quartiers. Les associations présentes dans les services participent activement à l'information et l'animation de ces journées.